

Aux Vernets, le parking extérieur disparaîtra au bénéfice d'un parc public. Le projet, pensé en marge du nouveau quartier d'habitation, bénéficie d'un crédit de 28 millions

Cure de verdure sur l'esplanade

MAUDE JAQUET

Conseil municipal ► Exit bitume, bonjour prairie! C'est une nouvelle pièce de la ville de demain qu'a actée le délibératif de la Ville de Genève hier soir. Le nouveau quartier des Vernets, où les premiers habitant·es prendront possession de leur logement dans les semaines à venir, verra un parc remplacer l'actuel parking de la patinoire sur une surface totale de quelque 19 000 m². Le Conseil municipal – UDC et MCG exceptés – a voté un crédit de quelque 28 millions de francs pour transformer cette étendue urbaine minérale en un espace combinant bosquets ombragés et prairie. Le projet comprend aussi la requalification de la rue Hans-Wilsdorf, dans la prolongation du pont du même nom, où la circulation sera réduite à 30 km/h.

En revanche, les élu·es ont refusé la construction d'une buvette initialement envisagée, la droite ayant fustigé le coût de la construction – quelque 2,7 millions. La majorité a appelé de ses vœux un projet plus modeste, temporaire, qui permette de mieux cerner les besoins du quartier en la matière.

Densité voisine

La Ville continue sur sa lancée en matière d'espaces verts. Après le vote d'un crédit pour le parc de la Jonction en début d'année, la réalisation d'un parc aux Vernets passe aussi la rampe à une large majorité – 59 oui contre 19 non. «On voit enfin à quoi ressemblera la ville du futur», s'est réjoui le PLR Pierre de Boccard. Le parc qui verra le jour doit servir d'espace de respiration pour tout le nouveau quartier, dont la densité a souvent été pointée du doigt. Avec plus de 1500 logements et quelque 2000 étudiant·es amené·es à fréquenter le nouveau



Le parking de la patinoire sera remplacé par un parc de 19 000 m². Le projet de buvette estivale a en revanche été enterré. JPDS

bâtiment universitaire des Vernets, le besoin d'un espace public convainc largement.

Le projet s'articule autour d'une prairie centrale, bordée côtés rues de bosquets. Quelque 200 nouveaux arbres apporteront ombrage tout en délimitant la zone de verdure. Côté Hans-Wilsdorf, une rivière urbaine à ciel ouvert, issue du réseau Genilac, complètera l'aménagement paysager, avant

«On voit enfin à quoi ressemblera la ville du futur»

Pierre de Boccard

de rejoindre les eaux de l'Arve voisine. «Faire couler 150 m d'eau en sacrifiant 900 m² et en engageant des frais d'entretien supplémentaires, c'est de la démagogie», a critiqué en vain le MCG Christian Steiner.

Reste que physiquement, ce parc demeure séparé du quartier d'habitation voisin par la rue Hans-Wilsdorf. Pour faire la part belle aux piéton·nes, la ville prévoit d'apaiser le secteur

en réduisant la circulation à 30 km/h sur cet axe. «Dans un esprit de compromis», concède la magistrate chargée de l'Aménagement, Marjorie de Chastonay, alors que le projet prévoyait initialement une réduction à 20 km/h. Les vélos, eux, n'auront pas d'axe propre sur ce site, pour éviter la multiplication des confrontations. En matière de mobilité, une majorité du délibératif s'est encore entendue

pour voter une recommandation demandant à ce que soit étudiée la pertinence d'une nouvelle passerelle sur l'Arve, en aval du pont Hans-Wilsdorf.

Buvette sacrifiée

Mais qu'advient-il des places de parc supprimées in situ? Que les aficionados de la voiture soient rassuré·es, le stationnement sera compensé en sous-sol sous le quartier des Vernets voisin, promet la magistrate Marjorie de Chastonay. Et ce notamment pour accueillir le public des matchs de hockey, qui continueront plusieurs années encore à se dérouler dans la patinoire voisine.

Sur quoi restait-il à s'achopper alors, dans un délibératif qui cultive d'ordinaire le clivage gauche-droite? Il n'y avait bien que la buvette, un bâtiment voué à une utilisation estivale, pour diviser. La gauche, insistant sur le bénéfice social de cette structure, était même prête à revoir à la baisse le montant initial de 2,7 millions de francs alloués à sa construction, pour envisager un projet plus modeste. Mais la droite n'a rien voulu savoir, estimant qu'il était possible d'installer une structure provisoire animée par une association, à l'image de la buvette à la Pointe de la Jonction. Un investissement moindre, qui permettrait de davantage cerner, en temps voulu, les besoins de la population dans ce secteur.

«Je n'en fais pas un drame», a pragmatiquement conclu la magistrate, relevant qu'une buvette existait déjà dans la patinoire. Le projet ira donc de l'avant en l'état, avec un dépôt imminent de la demande d'autorisation de construire. Les travaux pourraient commencer dès cet été, se réjouit Marjorie de Chastonay. Un vote qui doit cultiver la patience des futur·es habitant·es des Vernets: il faudra encore deux ans de travaux pour fouler l'herbe verte. I